

## I. Préambule

Ce document a été réalisé à partir des suggestions des stagiaires ayant participé au projet Web Radio et des animateurs. Chaque personne souhaitant participer au projet doit adhérer à l'Espace Pour Tous, accepter et signer ce document. Pour les mineurs un représentant légal devra y porter sa signature. Cette charte est soumise à la validation du directeur de l'Association Educative du Mas Cavaillac.

Céven'Radio est placée sous l'autorité de l'Association Educative du Mas Cavaillac – Espace Pour Tous.

Les émissions diffusées seront signées par les concepteurs et animateurs. Ils exerceront leur liberté d'expression avec les responsabilités et l'éthique journalistiques que cela implique, c'est-à-dire :

- Respecter la vérité et ne pas déformer l'information.
- Vérifier ses sources et ses informations, ne pas diffuser des informations dont l'origine n'est pas connue.
- Respecter la vie privée et l'anonymat des personnes qui le souhaitent.
- Défendre la liberté d'information, de critique et de commentaire.
- Ne pas faire de publicité ou de propagande.

## II. Ligne éditoriale

Céven'Radio est destinée à toutes personnes adhérant à l'Espace Pour Tous.

Elle s'interdira à ce titre toute orientation politique ou religieuse, et tous propos excessifs, haineux ou discriminants pouvant influencer son public.

Céven'Radio est un média territorial. Elle participera entre autre à la communication des évènements sur notre territoire. Elle sera ainsi le lieu privilégié pour :

- Informer la population sur la vie locale.
- Découvrir des styles musicaux et autres.
- Valoriser l'établissement et les actions qui s'y déroulent.
- Communiquer sur les activités, actions et projets proposées par l'Espace Pour Tous.

Par ailleurs, Céven'Radio étant à destination de tout auditeur, le partage des centres d'intérêt, l'enrichissement d'une culture commune et le plaisir de l'écoute demeurent au centre de ses préoccupations. L'équipe s'engage donc à :

- Faire de Céven'Radio un espace de divertissement et de connivence entre les acteurs du projet.
- Être à l'écoute et prendre en compte les suggestions, tant pour la programmation musicale que pour les thématiques abordées.
- Imaginer un mode de communication ludique

Dans cette optique, l'équipe de Céven'Radio mettra en œuvre, dans sa démarche journalistique :

- La création de rubriques et d'émissions permettant la diversité des thèmes et des modes de traitement.
- La prise de parole sur des sujets multiples et d'intérêt général.
- La médiation pour faire découvrir et valoriser l'environnement du Pays Viganais.
- L'organisation des programmes (musique, émissions régulières, émissions spéciales...) de manière à créer un espace éclectique susceptible de toucher le plus grand nombre.

### III. Les règles de fonctionnement :

- S'inscrire sur le planning trimestriel qui sera réalisé par les animateurs en collaboration avec les acteurs du projet.
- Respecter les horaires donnés.
- Prévenir 48H à l'avance en cas d'absence.
- Eteindre les téléphones portables pour ne pas perturber l'enregistrement (le mode vibreur s'entend également à l'enregistrement).
- Il est formellement interdit de manger et boire dans le studio d'enregistrement.
- Respecter les locaux mis à disposition ainsi que le matériel utilisé. A chaque fois que le matériel sera sorti des ses locaux, un fiche d'utilisation devra être rempli et signé par les utilisateurs et animateurs. En fin de chaque émission, le matériel devra être rangé et la salle laissée propre pour les prochains groupes.

Les animateurs se laissent le droit après concertation avec la Directrice de l'Espace Pour Tous de ne pas accepter pendant un certain temps une personne ne respectant pas ses engagements. Selon la gravité, la personne peut être évincée du projet.

J'atteste avoir pris connaissance de la charte et y souscrire.

Fait à ....., le .....

Signature de l'intéressé

Signature du responsable légal (si mineur)